



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

CONSEIL EXÉCUTIF

Mercredi 9 novembre 2016

Local 0265 DKN
19h00 à 21h08

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Vice-présidence aux affaires professionnelles
 - a. Journée Don de livres BCF
5. Présidence
 - a. Bourse du fonds des finissants
6. Vice-présidence aux affaires socioculturelles
 - a. Prix caisse de bières
7. Vice-présidence aux affaires externe
 - a. Colloque CADED
 - b. Cadeul
8. Vice-présidence aux finances
 - a. Demande de commandite Daniel Garcia et Simonul
9. Représentante de première année
 - a. Financement pour l'événement coupe Dunsmore au Pub U
10. Varia
11. Fermeture

Étaient présents :

Marc-Antoine Patenaude
Shanna Boudreault
Maude Mercier
William Matte
Thibaud G. Daoust
Virginie Dallaire
Carol-Ann Racine

Président
Vice-présidente aux communications
Vice-présidente aux affaires professionnelles
Vice-président aux affaires académiques
Vice-président aux affaires externes
Vice-présidente aux affaires internes
Vice-présidente aux finances



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois
Josée Therrien
Jean-Bertrand Ngoue

Vice-président aux affaires socioculturelles
Représentante des premières années
Vice-président aux affaires sportives et saines
habitudes de vie

1. Ouverture

Marc-Antoine propose l'ouverture à 19h22
Thibaud appuie
Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-Antoine fait la lecture de l'ordre du jour.
Maude appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Caduc.

4. Vice-présidence aux affaires professionnelles

a. Journée Don de livres

Maude explique qu'à la suite du don de livre de l'an dernier qui s'est déroulé durant la transition et après discussion au sein de l'exécutif, le don fût fait à la bibliothèque. Toutefois, le commanditaire a contacté l'association pour faire suite à la journée don de livre à leur nom. Malheureusement, il y a eu un manque de communication et nous leur avons expliqué qu'ils ont été donnés à la bibliothèque. Le commanditaire souhaite ainsi savoir si nous désirons organiser une réelle journée don de livres. Elle se questionne ainsi par rapport à notre désir d'organiser cet évènement.

Shanna aimerait avoir les livres.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine explique la double visibilité du cabinet causée par une deuxième journée don de livres.

Thibaud mentionne qu'il faudrait qu'il y aille un réel bénéfice pour les étudiants à cette éventuelle deuxième journée don de livres.

Maude mentionne que, lorsqu'on offre une certaine visibilité à un commanditaire, nous recevons une compensation financière.

Virginie mentionne toutefois qu'il pourrait être intéressant de connaître l'ensemble des ouvrages pour en voir l'intérêt des étudiants envers ceux-ci.

Maude propose de demander la liste de l'ensemble des ouvrages offerts et d'expliquer au commanditaire notre désir de respecter de la procédure habituelle pour les commanditaires.

Shanna appuie.

Adoptée à l'unanimité.

5. Présidence

a. Bourse du fonds des finissants

Marc-Antoine mentionne que nous avons reçu 9 candidatures concernant l'appel de candidature pour la Bourse. Il mentionne qu'il faudrait choisir une formule pour la sélection pour les prochaines années et qu'éventuellement, il faudrait la charter. Il mentionne qu'il pourrait être important d'avoir un membre de la direction de la faculté.

Carol-Ann se questionne si on désire un membre externe.

Marc-Antoine précise qu'il pourrait être intéressant de prendre la même formule que pour la Bourse de l'AED. Toutefois, pour cette année, il est plus difficile d'avoir un membre externe compte tenu des délais restreints.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine propose que les membres qui attribuent la bourse soient les mêmes que la bourse de l'AED sauf pour le membre externe en ce qui concerne l'année 2016-2017 puisque la décision doit être prise incessamment.

Carol-Ann appuie

Adoptée à l'unanimité.

Marc-Antoine mentionne que, pour les années à venir, la même formule pourrait être utilisée et que cela devrait être prochainement charter au sein des règlements généraux.

Carol-Ann demande si un candidat pourrait gagner la bourse de l'AED et la bourse des fonds des finissants.

Marc-Antoine mentionne qu'elles n'ont pas les mêmes critères de sélection. Ainsi, cela pourrait arriver, mais ça serait exceptionnel.

6. Vice-présidence aux affaires socioculturelles

a. Prix caisse de bières

Thibaud explique que le prix des caisses de bière est de 16\$ pour des caisses de 24 canettes. Toutefois, cette année, nous recevons des caisses de 30 canettes.

Carol-Ann mentionne qu'au prorata, le prix des caisses devrait être augmenté à 20\$ pour 30 canettes.

Virginie explique qu'on a vendu plusieurs caisses à 16\$ à plusieurs comités et se questionne si cela devrait avoir un effet rétroactif.

Carol-ann mentionne que, selon elle, cela ne devrait pas avoir un effet rétroactif.

Josée mentionne que cela défavorise certains comités par rapport aux autres. Elle trouve cela injuste.

Maude précise que cela n'est pas non plus équitable pour l'association. Maude se demande ce qu'elle proposait.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Josée mentionne qu'on ne devrait pas changer le prix pour être équitable pour tous les comités.

Thibaud dit que, si on change les prix pour 20\$, cela ne désavantage aucun comité. En effet, il explique que les comités sont favorisés depuis le début de la session. Il ne s'agirait que d'un retour à l'état normal par rapport aux 2 dernières années.

Jean-Bertrand ne comprend pas puisque, si les comités font plus d'argent, cela ne va-t-il pas dans les caisses de l'AED? Il mentionne qu'à la fin, la différence de 4\$ épargnée va dans les caisses des comités qui font partie de l'AED. Il se questionne sur ce que l'association gagne à augmenter ou non le prix des caisses de bière.

Carol-Ann mentionne qu'on n'augmente pas le prix car, au prorata, à l'unité de la bière, ça revient au même puisqu'il s'agit de caisses de 30 canettes. À la fin, l'argent reste dans le coffre des comités.

Thibaud mentionne que cela changerait le montant de la commandite, que cela nous obligerait l'adapter et que ce n'est pas nécessaire.

Virginie reformule l'idée générale que, peu importe si l'argent épargnée est dans le coffre des comités ou dans le coffre de l'AED, l'AED doit rajuster le tir soit au niveau de la commandite ou du prix des caisses de bière.

Jean-Bertrand mentionne qu'il faudrait regarder les budgets des comités.

Carol-Ann mentionne que ça ne sert à rien de regarder les budgets respectifs des comités puisqu'au final, les comités pensaient obtenir des caisses de 24 canettes. Le fait d'augmenter de 4\$ nous permet de renflouer les coffres de l'AED, car le vice-président aux affaires socioculturelles dépense de l'argent, mais que cela ne nous permet pas d'en faire.

Thibaud propose d'ajuster le prix des caisses à 20\$ et que ce changement ne puisse prendre effet uniquement qu'à partir de la semaine prochaine.

Simon appuie



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Adoptée à l'unanimité.

7. Vice-présidence aux affaires externe

a. Colloque CADED

Thibaud mentionne que cela va se tenir le 28-29 janvier et que l'hôtel est réservé à Ottawa. Ensuite, il mentionne que la demande de financement de la CADED a été envoyée à la vice-présidente aux finances et au président.

Carol-Ann a répondu à la personne en charge de la CADED en mentionnant qu'elle désire obtenir les états financiers avant d'émettre la commandite. Nous sommes donc en attente.

b. Cadeul

Thibaud mentionne que le caucus de la CADEUL veut se positionner sur des enjeux politiques. Par conséquent, plusieurs associations reportent pour avoir la chance de l'amener en assemblée générale en premier pour connaître les opinions des étudiants (ex: salaire minimum à 15\$). Il souhaite donc également reporter afin d'obtenir l'opinion des étudiants en droit.

8. Vice-présidence aux finances

a. Demande de commandite étudiant de la faculté et Asnuul

Carol-Ann fait la lecture d'un courriel qu'elle a reçu d'un étudiant.

«J'étais invité par la Clinique de Droit International Pénal et Humanitaire pour participer à un évènement au Pays-bas... Pour les étudiants à la maîtrise et doctorat, je sais qu'ils ont de l'aide de l'université pour y aller.. est-ce que l'AED donne des bourses, fait des financements de voyages ou des remboursement pour les étudiants du BAC qui vont pour des évènements comme ça?»

Marc-Antoine se questionne sur l'organisme qui finance les étudiants à la maîtrise et au doctorat. Est-ce qu'il s'agit de la faculté des cycles supérieurs?

Carol-Ann propose qu'on le réfère au VREAI parce que ce n'est pas réellement le mandat ou l'une des missions de l'AED.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William ne pense pas que la faculté va vouloir le financer.

Maude est d'accord avec Carol-Ann

Virginie propose qu'on l'informe de la bourse de l'AED puisque cela représente les bourses que l'association offre pour les étudiants dans sa situation. Pour ses demandes de commandites, on lui propose de faire ses démarches lui-même auprès de la CADEUL, de la BVE, de la VREAI et de ses propres contacts.

Jean appuie.

Adoptée à l'unanimité

Carol-Ann poursuit avec la demande de l'ASNUUL. Elle explique qu'en 2010, pour 6 étudiants, l'AED avait offert une commandite de 200\$. Depuis, elle ne sait pas s'il y a eu d'autres commandites qui ont été allouées. Elle mentionne que, cette année, il y a également 6 étudiants qui y participent.

Marc-Antoine se questionne sur leur plan de commandite.

Carol-Ann explique les différents paliers de financement.

Marc-Antoine dit qu'on devrait donner une commandite.

Carol-Ann lui demande s'il désire que l'AED soit un sponsor or qui se situe au-dessus des 250\$ et lui explique les avantages que cela représente pour l'AED.

Thibaud explique qu'on pourrait viser la section argent parce qu'il ne croit pas que l'AED aille besoin d'autant de visibilité.

Josée se demande à combien s'élève la commandite pour les étudiants qui font la Simul.

Carol-Ann dit 2000\$ pour la Simul pour 32 étudiants.

Marc-Antoine propose une commandite de 200\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Thibaud appuie.

Josée et William s'opposent.

William s'oppose en disant qu'il pense que, si ce que l'on recherche est la visibilité, donnons uniquement 100\$ et, si l'on veut réellement les aider, il croit que nous devons donner plus.

Josée explique qu'elle pense également qu'on pourrait offrir plus, qu'on investit beaucoup pour certains comités et que cela pourrait nous permettre de rejoindre plus d'étudiants tout en leur permettant de s'épanouir. Elle pense qu'on devrait octroyer une commandite de 300\$.

Virginie se demande combien ça coûte par étudiant. Elle explique qu'en leur donnant un montant, on ne le donne pas directement aux membres de l'AED, mais plutôt à un organisme autre et qu'on devrait plutôt redonner à nos comités et à tous nos membres surtout qu'on a un comité qui est fait également une simulation.

Carol-Ann dit que ça coûte 821,\$US/étudiant.

William mentionne qu'on a des fonds et qu'on devrait encourager l'organisme, car ça donne une belle opportunité aux étudiants.

Carol-Ann pense qu'on devrait également monter à 300\$, car c'est une belle occasion. Ça permettrait de faire connaître l'évènement auprès de nos membres.

Jean-Bertrand mentionne qu'il est d'accord avec William et Carol-Ann.

Vote:

- Pour: Thibaud, Virginie
- Contre: Josée, Carol-Ann, Jean-Bertrand, Marc-Antoine et William
- S'abstient: Maude, Shanna et Simon

La proposition est rejetée à la majorité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann propose qu'on attribue 300\$ à la simulation.

Jean appuie.

Virginie s'oppose.

Vote:

- Pour: Carol-Ann, Josée, Thibaud, Jean-Bertrand, Marc-Antoine et William
- Contre: Virginie
- S'abstient: Maude, Shanna et Simon.

La proposition est adoptée à la majorité.

Carol-Ann se propose de lui en informer.

9. Représentante de première année

a. Financement pour l'événement coupe Dunsmore au Pub U

Josée n'a pas eu la commandite de la coupe Dunsmore, donc elle a contacté le PUB universitaire, considérant que ce sont les portes ouvertes et que des étudiants en droit devraient être présents.

Marc-Antoine se questionne sur le montant du budget.

Josée réplique 400\$.

Virginie précise que nous sommes mercredi et qu'il y a beaucoup d'activités cette semaine et la semaine prochaine. Cela a été fait un peu dernière minute et qu'il y a peu de personnes qui ont mentionné leur désir d'être présents. Cela lui semble non justifié d'avoir un montant d'argent accordé pour cet événement considérant le nombre d'étudiant. Elle pense qu'organiser un autre événement serait plus pertinent.

Josée maintient qu'elle attendait réponse de la commandite du cabinet avant de décider. Elle précise que l'évènement présentement n'est pas nécessairement vendeur, mais elle mentionne qu'elle ne savait pas si l'AED voudrait attribuer une commandite. Elle mentionne



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

qu'avec le nombre d'évènement, en leur offrant de la bière en partie gratuitement, cela pourrait les inciter.

Simon mentionne qu'il est mal à l'aise d'attribuer un montant supplémentaire pour de l'alcool compte tenu que l'AED donne déjà beaucoup d'argent dans l'alcool et qu'il est un peu dernière minute pour créer un engouement pour l'évènement. Il mentionne que, l'an dernier, la commandite de l'AED était de 240\$ et que l'engouement réel pour l'évènement du tailgate est d'être présent pour le match et non de regarder une diffusion à la télévision. En prenant compte du l'évènement actuel, il serait préférable d'organiser un autre évènement à un autre moment et de se prévoir plus à l'avance pour nous permettre de rejoindre plus de membres.

Maude précise que, si le comité a de nouveau des problèmes à rejoindre un cabinet, elle pourrait tenter de faciliter la liaison entre ledit comité et le cabinet.

William réitère la position de Simon et mentionne qu'à la session d'hiver, avec la course et le stress que cela amène, les gens aimeraient avoir une activité qui pourrait être plus grande et touchée d'étudiants.

Marc-Antoine dit que le comité des premières années devrait faire une activité à l'automne aussi et non seulement à l'hiver. Il comprend que le fait que la partie de football est lieu à Montréal ne soit pas idéal considérant que nous l'avons su seulement deux semaines à l'avance. Le comité de première année a comme mission de rejoindre les premières donc un évènement plus tôt dans l'année en cours permettrait de mieux les rejoindre.

Carol-Ann :

1. D'accord avec Marc-Antoine, qu'il doit y avoir un évènement à la session d'automne et non juste à l'hiver.
2. Elle mentionne qu'en faisant uniquement des activités à la session d'hiver, cela fait beaucoup de dépenses rapidement. De plus, puisque nous ne pouvons pas avoir de tailgate cette année, il faudrait qu'on pense à faire une autre activité nous permettant de réaliser des profits. S'associer avec un autre exécutant pourrait aider et qu'un budget pourrait être débloqué pour cela en combinant toutes les années.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie explique que, l'année passée, il y a eu 15 caisses sauf qu'elles ne coûtent rien. Le tailgate permettait de réunir tous les étudiants de toutes les années.

Marc-Antoine mentionne qu'elle peut tenir son évènement, mais qu'il ne croit pas que l'AED devrait commanditer un montant vu le manque de participation cette année.

Josée comprend.

Marc-Antoine réitère que cela était hors de contrôle.

10. Varia

Shanna explique l'hébergement du site Web qui prenait fin le 31 octobre afin de faire le changement à l'hébergement de l'université. La personne-contact avait mentionné que cela était simple. Toutefois, lorsqu'elle a tenté de le faire, elle n'avait pas les connaissances nécessaires pour réaliser le tout compte tenu du niveau de complexité. Elle a donc rallongé de deux mois l'hébergement avec l'ancienne compagnie. Elle mentionne que, pour faire le changement si nous désirons faire affaire avec l'Université, des frais de 350\$ seront engendrés. Elle mentionne que cela serait plus simple et que tout serait bien réalisé.

Jean-Bertrand mentionne que les plusieurs personnes ne sont pas satisfaits qu'il n'y a aucune activité sportive d'organiser. Il explique les raisons de l'absence d'activités. Il est difficile de trouver un consensus. L'une des solutions pourrait être de diviser les gens selon les activités sportives et de s'associer avec d'autres facultés ou des gens extérieurs pour avoir des équipes complètes. Il mentionne que certaines activités pourraient être gratuites selon les disponibilités du PEPS. Toutefois, cela ne s'applique pas à tous les sports. Il a contacté d'autres facultés et attend des réponses pour le moment. Il est ouvert à toutes suggestions pour les activités sportives.

Maude se questionne sur le fait de se questionner sur les dates du monde. Elle pense qu'il devrait prendre l'initiative de réserver avec une date fixe et de l'annoncer aux étudiants par la suite. Ainsi, les étudiants disponibles viennent et ceux ne pouvant pas être présents s'essayeront pour la prochaine fois. Elle mentionne qu'elle n'a pas vu des publications. Par conséquent, cela pourrait peut-être ne pas toucher tous les étudiants pour le moment.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jean répond qu'il a fait des démarches auprès de différentes personnes en privé pour connaître leurs dispositions. Il mentionne qu'il ne veut pas faire de réservations qui engendraient des coûts en ayant pas de garantie que les gens viennent.

Virginie mentionne que, selon le budget qui lui a été alloué de près 1000\$ pour l'organisation de ses activités, il peut prendre des dates fixes tout en les changeant de semaines en semaines et d'activités pour voir ce qui intéresse le plus de monde. Il peut également faire des googledocs pour savoir le nombre d'étudiants intéressés et que, si une activité rejoint moins d'étudiants, ce n'est pas grave et qu'il aura au moins essayé. Il ne faut pas trop demander aux étudiants ce qui leur convient, car il ne trouvera jamais de consensus.

Simon aime peut-être l'idée d'aller voir d'autres facultés sauf que ça vient de l'argent de nos membres et il pense que la contribution devrait être égale. Simon est d'accord avec Maude et Virginie.

William réitère que son mandat est de faire des activités sportives. Puis, s'il harcèle ses membres, ils vont venir à ses activités.

Josée explique qu'elle comprend sa crainte de dépenser pour rien. Elle mentionne qu'elle a plusieurs membres avec lesquels elle joue à des sports toutes les semaines (environ 15 personnes) et qui seraient vraiment intéressés à ses activités à lui. Elle mentionne qu'il doit se lancer et que les premières seraient énormément intéressés à participer et que cela permettrait de créer des liens entre les étudiants et que cela changerait des événements socioculturels.

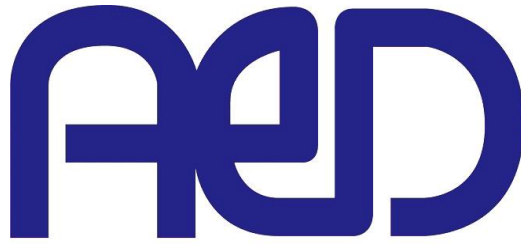
Jean-Bertrand remercie les exécutants des conseils. Il mentionne que, s'il fait affaire avec d'autres facultés, il va faire diviser les frais entre les associations étudiantes respectives.

Carol-Ann demande à Simon s'il a des nouvelles de la facture concernant un commanditaire.

Simon est sur le dossier sauf que Labatt est censé payé. Il mentionne qu'il travaille afin qu'il n'y aille aucun frais. Il rencontre le dépanneur prochainement, mais qu'il est difficile d'avoir un suivi, car il y a des problèmes de communication entre les deux. Il mentionne qu'il y a uniquement 1 seule facture pour le moment.

11. Fermeture

Marc-Antoine propose la fermeture.



**Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.**

Thibaud appuie.

Adoptée à l'unanimité.